



Télécharger :

 © FPNRF avec JG.Nast-A.Rouch-JL.Joseph ^[4]

Thème ressource:

[Énergie climat](#) ^[5]

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a présenté lundi 9 février, les lauréats de l'appel à initiatives « 200 territoires à énergie positive pour la croissance verte » dont l'objectif est d'aider 200 territoires dans leur démarche au service du nouveau modèle énergétique et écologique français. La réponse des collectivités a été d'une ampleur exceptionnelle : 528 territoires représentant 21 000 communes ont exprimé le souhait de s'engager dans la mutation énergétique et économique. Le réseau des 51 Parcs a vu son engagement massif reconnu : sur les 41 candidatures présentées par les Parcs, 40 ont été retenues (dont 8 en co-portage avec une autre structure).

Ces résultats se répartissent en trois catégories : les "Territoires à énergie positive pour la croissance verte" qui identifient déjà des actions opérationnelles dans plusieurs domaines de la transition énergétique et écologique (mobilité, bâtiment, agriculture, alimentation, énergie...) concernent 17 Parcs (pour une dotation de 500 K€) ; 16 Parcs sont retenus comme "Territoires à énergie positive en devenir" pour avoir posé les bases d'une programmation à plus long terme sur une série d'actions dans ces mêmes domaines et 7 Parcs portent des "Contrats locaux de la transition énergétique" : des candidatures ciblées sur un projet isolé qui seront soutenues localement pour réaliser leur projet dans ce cadre.

Jean-Louis Joseph, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France s'est exprimé à l'invitation de la Ministre pour confirmer la très forte implication des Parcs dans cet appel à projets et toute sa satisfaction quant à cette reconnaissance et ces aides qui soutiendront la démarche des Parcs naturels régionaux vers l'objectif de leur autonomie énergétique à l'horizon 2030...

Pour Jean-Louis Joseph "Les Parcs s'inscrivent depuis longtemps dans ce mouvement de réappropriation locale des enjeux énergétiques et des moyens de production favorisant une croissance durable et des emplois pérennes sur des filières d'avenir. Ces 40 dossiers retenus (près de la totalité de nos candidatures - qui représente près de 80% de notre réseau !) incarnent bien notre engagement sur la voie de

notre autonomie énergétique d'ici 15 ans – comme notre mobilisation à mettre en place des actions concrètes pour atténuer les effets du changement climatique et ainsi contribuer à ce que que la France soit exemplaire lors de la Conférence climat de Paris 2015”

Les Parcs en catégorie “Territoires à énergie positive pour la croissance verte”

- Parc naturel régional du Morvan
- Parc Naturel régional de la Brenne
- Parc naturel régional du Haut-Jura, TEPCV
- Parc naturel régional du Gâtinais français, Village 0 carbone
- Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes
- Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
- Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, Accélérons la transition énergétique dans les Pyrénées Ariégeoises
- Parc naturel régional des Grands Causses, Vers l'autonomie énergétique d'ici 2030 pour le Parc
- Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale – en co-portage avec la Communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB)
- Parc naturel régional Luberon, TEPCV Pour un territoire de partage des énergies
- Parc naturel régional du Queyras, La transition énergétique avec les collectivités, les citoyens et les entreprises locales au service du développement économique du Grand Briançonnais - En co-portage avec le Pays du Grand Briançonnais
- Parc naturel régional du Massif des Bauges - En co-portage avec Chambéry métropole Communauté de l'Agglomération d'Annecy
- Parc naturel régional Périgord Limousin, territoire à énergie positive pour une croissance verte - (démarche inter-régionale Limousin - Aquitaine)
- Parc naturel régional Loire Anjou Touraine, TEPOS - (démarche inter-régionale Pays de la Loire - Centre)
- Parc naturel régional Livradois-Forez, Expérimenter et développer des modèles économiques pour rénover des bâtiments (publics) et structurer la filière bois du Livradois-Forez - (démarche inter-régionale Rhône-Alpes – Auvergne)
- Parc naturel régional Haut-Languedoc, Avec le parc construisons un avenir énergétique - (démarche inter-régionale Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées)
- Parc naturel régional de la Forêt d'Orient sur un dossier porté par l'agglomération du Grand Troyes

Les Parcs en catégorie “ Territoires à énergie positive en devenir”

- Parc naturel régional des Landes de Gascogne, territoire à énergie positive pour une croissance verte
- Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, Vers l'autonomie énergétique sur le Parc des Volcans d'Auvergne
- Parc naturel régional d'Armorique, VEELo (Vers un Ecosystème Energétique Local)
- Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
- Parc naturel régional de la Montagne de Reims
- Parc naturel régional du Vexin Français
- Parc naturel régional de Lorraine
- Parc naturel régional des Causses du Quercy

- Parc naturel régional de l'Avesnois en co-portage avec le Syndicat Mixte du Schéma de COhérence Territoriale Sambre Avesnois
- Parc Naturel régional Scarpe-Escaut
- Parc Naturel régional des Préalpes d'Azur, Tepos Pré-alpin, un territoire plein de ressources
- Parc naturel régional des Alpilles, TEPCV
- Parc naturel régional de Camargue, TEPCV
- Parc naturel régional du Verdon : chef de file de la candidature et Pays A3V partenaires coporteurs, Le grand Verdon à pleines turbines pour une croissance verte et citoyenne!
- Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Le Parc, Acteur du Climat et de la Transition Energétique (P.A.C.T.E.)
- (démarche inter-régionale Alsace-Lorraine)
- le Parc du Pilat (en co-portage avec St Etienne Métropole)

Les Parcs en catégorie “Contrats locaux de transition énergétique”

- Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, territoire en transition énergétique
- Parc naturel régional de Guyane, Energie positive à Mana
- Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et les syndicats mixtes de préfiguration des SCOT Ardèche Méridionale (SYMPAM) et Centre Ardèche (SMEOV)
- Parc naturel régional du Vercors, TEPCV
- Parc naturel régional Normandie-Maine, Normandie-Maine, jardin d'énergies (démarche inter-régionale Basse-Normandie – Pays-de-la-Loire)
- Parc naturel régional du Perche - (démarche inter-régionale Basse-Normandie – Centre)
- Parc naturel régional des Baronnies Provençales (Syndicat mixte de préfiguration), La transition énergétique : une opportunité pour un écoterritoire rural de montagne - (démarche inter-régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur – Rhône-Alpes)

Contact presse : Géraldine Falek
gfalek@parcs-naturels-regionaux.fr ^[1] - Tél. : 06 30 71 34 58

Type de document Communiqué de presse

:

Année du document 2015

:

Date de mise en ligne Mercredi 11 fév

:

2015

Dernière mise à jour 11/02/2015

:

Tags :

[TEPCV](#) ^[2]

[TEPOS](#) ^[3]

Source URL: <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/laureats-200-territoires-energie-positive-pour-la-croissance-verte>

Liens

[1] <mailto:gfalek@parcs-naturels-regionaux.fr>

[2] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/tepcv>

[3] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/tepos>

[4] https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/credit_fpnrf_p.weick_.jpg

[5] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/energie-climat>